

Pièces à fournir :

► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 33 70
Fax : 0262 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37
Fax : 0262 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi fermé au public

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

DIPLÔME UNIVERSITAIRE Introduction à la psychologie positive

Validée par le CAC du 27/11/14 et le CA du 11/12/14

VALIDATION : Diplôme universitaire de l'Université de la Réunion (D.U.)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & PROFESSIONNELS

Permettre à des praticiens dans le domaine de l'éducation, du sport ou de la santé (e.g., entraîneurs, coachs personnels, intervenants APA, professionnels de santé, enseignants) de se familiariser avec les concepts de la psychologie positive appliqués au domaine professionnel, leur permettre d'acquérir des éléments de compréhension, d'analyse et d'intervention.

PUBLICS & CONDITIONS D'ACCES

Titulaire d'une : Licence STAPS, Licence de Psychologie
Professionnels concernés : Entraîneurs, Coachs personnels, Chef d'entreprise, Thérapeute, Enseignant, Personnel de santé

En accès direct : Licence validée
ou par Validation d'Acquis Professionnelle (VAP)

DUREE, DATES & HORAIRES

Volume horaire: 108 heures d'enseignement (+ 12 h de projet tutoré)

10 sessions de formation de 12 heures (en soirée)

Début des cours : Octobre

Horaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi soir (17h à 20h)

LIEU & EFFECTIFS

Campus universitaire du Tampon

25 candidats (min) 30 (max)

(ouverture sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures)



Equipe pédagogique

► **RESPONSABLE PEDAGOGIQUE**
Yvan PAQUET, MCF-HDR, UFR SHE,
département STAPS, Université la Réunion
Spécialiste du domaine à la Réunion

► **COORDINATEURS PEDAGOGIQUES**

Equipe pédagogique :

- Charles MARTIN-KRUMM, MCF-HDR, ESPE Rennes, Université de Bretagne Occidentale, Président de l'Association Française et Francophone de Psychologie Positive
- Michael VAUTHIER, MCF, ESPE, Université la Réunion
- Cyril TARQUINIO, PU, Université de Lorraine
- Illona BONIWELL, PhD, Responsable de Positran (Positive Transformation), membre et fondateur du comité directeur de l'European Network for Positive Psychology
Responsable du Master International de Psychologie Positive

Session 1 : Fondements théoriques de la Psychologie Positive (YP)

Session 2 : Motivation et bien-être (YP)

Session 3 : Optimisme et espoir (CMK)

Session 4 : Intervention et Psychologie Positive (CMK)

Session 5 : Psychologie Positive et activité physique (YP)

Session 6 : EMDR et psychologie positive (MV-CT)

Session 7 : Psychologie positive et santé (CT)

Session 8 : Psychologie positive et éducation (IB)

Session 9 : Psychologie positive et travail (IB)

Session 10 : Mémoire

**EVALUATION : Deux devoirs sur table,
la production d'un mémoire et une soutenance**

Procédure de candidature et d'inscription

Information sur le site internet www.sufp.re

Frais de formation

► **Frais de positionnement (non remboursables):**
20 € * (à régler lors du dépôt de candidature)

* Par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

► **Coût de la formation :**
- Tarif Individuel Payant (I.P.)* : 1800€
- Tarif Convention Employeur (C.E.)** : 2700€

* Le tarif «Individuel Payant (IP)» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidat(e)s souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «Convention Employeur (CE)» qui s'applique.

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).